



Membre d'honneur
le Dalai-Lama

LETTRE OUVERTE

Paris, le 3 juillet 2015

Monsieur Stéphane Le Foll
Ministre de l'Agriculture
Et de l'Agroalimentaire
78 rue de Varenne
75700 Paris

Monsieur le Ministre,

Vous le savez, la Préfecture de la Somme a pris un arrêté mettant en demeure l'exploitant de la ferme-usine des « 1000 vaches » de réduire son cheptel à 500 vaches laitières (contre 796 actuellement), **sous un délai de 15 jours à compter d'aujourd'hui.**

Cette fermeté, que vous avez également affichée, est essentielle face à l'industrialisation de l'agriculture. Toutefois, je ne peux m'empêcher de penser aux près de 300 vaches qui devront faire le sacrifice de cette indispensable mise aux normes.

Aussi, je sollicite votre intervention immédiate et celle de la Préfecture de la Somme pour assurer la confiscation des animaux afin de les confier à ma Fondation reconnue d'utilité publique.

Nous accueillons déjà plus de 2000 animaux de ferme sauvés de l'abattoir, dont près de 600 bovins, alors imaginez quel bonheur ce serait de pouvoir organiser le transfert de toutes ces bêtes, les sortir de leur bâtiment sinistre et les mettre en pâturage. C'est un investissement financier colossal pour ma Fondation, mais nous sommes prêts à l'assumer, sauver ces animaux est pour nous une priorité !

L'exploitant de la ferme-usine des « 1000 vaches » est en infraction, il n'a pas à vendre à l'abattoir des vaches qu'il n'est pas autorisé à détenir, cela reviendrait à autoriser un dealer à vendre sa drogue pour être régularisé. **NON**, les animaux doivent lui être saisis et nous être confiés.

Il ne doit pas y avoir plus de 500 vaches dans cet élevage de la honte, vous l'avez toujours dit, au-delà l'exploitant est dans l'illégalité. **Il faut agir vite pour sortir les bêtes de l'enfer, nous attendons votre feu vert pour aller les sauver !**

J'attends, Monsieur le Ministre, votre prompt réaction, ce type d'élevage doit être dénoncé, c'est la honte, la ruine du milieu paysan, la ruine de l'écologie et, bien sûr, la ruine de la condition animale...

Je compte infiniment sur vous,

Brigitte Bardot
Présidente

Copie : Mme Nicole Klein, Préfète de la région Picardie, Préfète de la Somme

FONDATION BRIGITTE BARDOT

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

ffb@fondationbrigittebardot.fr www.fondationbrigittebardot.fr